

## 1. [Chant de promotion Colonel Beltrame](#)

Par ces enregistrements, les officiers de la gendarmerie montrent qu'ils apprécient le beau chant militaire. On observe depuis une demi-douzaine d'années que les élèves officiers de la gendarmerie créent des chants de promotion et parfois enregistrent. Cette démarche s'inscrit dans celle des autres écoles d'officiers et de sous-officiers ainsi que des corniches qui pratiquent le beau chant militaire, entretiennent et aussi enrichissent le répertoire par des compositions nouvelles qui parfois sont reprises par la troupe. Dernier répertoire de chansons de métier encore vivantes en France au XXIe siècle, cette vitalité contraste avec une certaine dégradation de la pratique observée dans les corps de troupe (ralentissement de la cadence, fins de phrases inaudibles). Le chant est un outil de cohésion, mais aussi un outil de communication. Le message passe d'autant mieux que la transmission est intelligible et esthétique.

Les chœurs dirigés par le lieutenant Louis de Villiers montrent que les officiers de la promotion Beltrame connaissent le répertoire. Leur sélection correspond aux chants actuellement appréciés (*La Strasbourgeoise, La Blanche Hermine, Réveillez-vous Picards*). Ils n'oublient pas la Grande Guerre (*Verdun on ne passe pas !*), ni les provinces françaises (*Ma Normandie et Se canto*). Pour rendre l'écoute plus esthétique, les chants ont été harmonisés à trois voix par Thomas Guéraud, montrant que l'usage de ce répertoire ne se cantonne pas aux déplacements au pas cadencé.

Cet enregistrement s'inscrit dans la grande tradition des chœurs des promotion des écoles. Il montre que le chant est un usage nécessaire aux soldats et qu'ils savent aussi, avec peu de moyens et du travail, réaliser des prestations de grande qualité.

Plus rare, les officiers ont fait appel à la Musique de la gendarmerie mobile pour compléter le programme avec quelques marches peu connues et plus spécifiques à leur arme. Enfin, le deuxième CD est aussi très original puisqu'après les chants et la musique d'harmonie, il est plus spécialement consacré au troisième répertoire sonore militaire : la céleustique. Il fait appel à l'adjudant Frédéric Conrad, fils d'Eric Conrad qui avait enregistré de nombreux disques et créé une fanfare de cavalerie à Saumur, digne descendant d'une longue lignée d'instrumentistes d'ordonnance et capable de transmettre ces traditions.

Ce double CD est donc exceptionnel car il donne un aperçu des trois répertoires musicaux de l'armée française (chant, musique d'harmonie et céleustique) sur le thème de la gendarmerie, ce qui est logique pour des officiers de gendarmerie. Après cette brillante démonstration de leurs compétences musicales, il reste à souhaiter que le commandement donne les moyens à ces officiers de les entretenir dans leurs unités d'affectation.

**Thierry Bouzard**

La 124e promotion « Colonel BELTRAME » de l'École des officiers de la gendarmerie de Melun vient d'enregistrer un double CD

